

# *Le Courrier de Tychique*

Annexe au numéro 297



Extrait de l'Encyclique « *Mortalium Animos* »

Pie XI – 6 janvier 1928.

« Jamais le Siège apostolique n'a permis à ses sujets de participer à des assemblées non-catholiques. Il n'y a qu'une voix par laquelle l'unité des Eglises peut être entreprise, c'est en favorisant le retour à la véritable Eglise du Christ de ceux qui s'en sont séparés (...) On les voit nourrir l'espoir qu'il serait possible d'amener sans difficulté les peuples, malgré leurs divergences religieuses, à une entente fraternelle sur la profession de certaines doctrines considérées comme un fondement commun de vie spirituelle. C'est pourquoi ils se mettent à tenir des congrès, des réunions, des conférences, fréquentés par un nombre appréciable d'auditeurs, et, à leurs discussions, ils invitent tous les hommes, indistinctement, les infidèles de tout genre, comme les fidèles du Christ, et même ceux qui, par malheur, sont séparés du Christ ou qui, avec âpreté et obstination, nient la divinité de sa nature et de sa mission.

**« De telles entreprises ne peuvent en aucune manière être approuvées par les catholiques, puisqu'elles s'appuient sur la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance.**

« En vérité les partisans de cette théorie s'égarerent en pleine erreur, mais, de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion, ils la répudient et ils versent par étapes dans le naturalisme et l'athéisme. La conclusion est claire : se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la vraie religion révélée. Il en résulte qu'il ne peut y avoir de vraie religion en dehors de celle qui s'appuie sur la parole de Dieu révélée : cette révélation commencée à l'origine et continuée sous la Loi Ancienne, le Christ Jésus lui-même l'a parachevée sous la Loi Nouvelle. Mais, si Dieu a parlé – et l'histoire porte témoignage qu'il a de fait parlé – il n'est personne qui ne voie que le devoir de l'homme c'est de croire sans réserve à Dieu qui parle et d'obéir totalement à Dieu qui commande. »



## XV<sup>ème</sup> lettre de Blaise Pascal aux Pères Jésuites

« Mes Révérends Pères, puisque vos impostures croissent tous les jours et que vous vous en servez pour outrager si cruellement toutes les personnes de piété qui sont contraires à vos erreurs, je me sens obligé, pour leur intérêt et pour celui de l'Eglise, de découvrir un mystère de votre conduite afin qu'on puisse reconnaître par vos propres maximes quelle foi on doit ajouter à vos accusations et à vos injures. Je sais que ceux qui ne vous connaissent pas assez ont peine à se déterminer sur ce sujet, parce qu'ils se trouvent dans la nécessité, ou de croire les crimes incroyables dont vous accusez vos ennemis, ou de vous tenir pour des imposteurs, ce qui leur paraît aussi incroyable. Quoi, disent-ils, si ces choses-là n'étaient, des religieux les publieraient-ils, et voudraient-ils renoncer à leur conscience et se damner par ces calomnies ? Voilà la manière dont ils raisonnent ; et ainsi les preuves visibles par lesquelles on ruine leur fausseté, rencontrant l'opinion qu'ils ont de votre sincérité, leur esprit demeure en suspens entre l'évidence de la vérité, qu'ils ne peuvent démentir, et le devoir de la charité, qu'ils appréhendent de blesser. »

in « La fausse restauration de Benoît XVI » - Editions Delacroix – <http://www.editions-delacroix.com> )